



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 8 (1998)

Georges Duby et l'histoire des femmes

Claudie DUHAMEL-AMADO

Un séminaire : Sénanque

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Claudie DUHAMEL-AMADO, « Un séminaire : Sénanque », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 8 | 1998, mis en ligne le 03 juin 2005. URL : <http://clio.revues.org/index1331.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index1331.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Claudie DUHAMEL-AMADO

Un séminaire : Sénanque

- 1 Parmi les séminaires que Georges Duby dirigea toute sa vie, ceux de Sénanque occupent une place particulière. Pendant trois ans, entre 1981 et 1983, il réunit des universitaires et des chercheurs autour de questions spécifiquement liées à l'histoire de la vie privée.
- 2 L'Association des Amis de Sénanque (et en son sein le Cercle d'Etudes Médiévales) assurait la bonne organisation matérielle. Son directeur, Emmanuel Muheim, accueillait dans l'abbaye cistercienne provençale, pendant quelques jours, une vingtaine de participants. J'eus le privilège d'assister aux trois rencontres. Nous travaillions dans une salle lumineuse et les discussions et les conversations, entamées au cours des séances de travail ou à table, se poursuivaient dans les promenades quotidiennes effectuées dans la combe et dans les collines qui dominent les bâtiments monastiques. Les heures s'écoulaient, amicales, studieuses et paisibles.
- 3 Le premier séminaire - du 26 au 29 juillet 1981 - fut axé sur les « maisons et sociétés domestiques au Moyen Âge », séquence ouverte par Georges Duby dans une séance publique, comme la dernière réunissant les conclusions. Les réunions de travail se déroulaient hors public¹. Cette année-là, la présence de Philippe Ariès - il participa aux discussions et intervint personnellement dans la séance de clôture - soulignait l'intention première. Il s'agissait bien pour Georges Duby d'engager une réflexion sur un sujet neuf et difficile - la vie privée -, bientôt développée dans une série d'ouvrages².
- 4 La rencontre suivante se fit du 27 au 29 septembre 1982³. Dans une séance inaugurale, reproduite intégralement ici, Georges Duby introduisit le thème du corps⁴.
- 5 Le dernier séminaire, du 27 au 29 septembre 1983, aborda une des questions qui avaient surgi l'année précédente à propos du vêtement et des insignes, que Georges Duby choisit de définir ainsi : « la couleur, la perception visuelle, les interprétations symboliques »⁵.
- 6 Ce qui va suivre est la transcription de la séance au cours de laquelle, le 27 septembre 1982, il « posa quelques interrogations » à propos de l'histoire du corps. De toutes les séances enregistrées, c'est sans nul doute celle où les femmes et le féminin sont le plus souvent et le plus centralement évoqués.
- 7 Pour préserver le ton du langage parlé, sa liberté, sa spontanéité, j'ai fidèlement retranscrit l'enregistrement, un mot à mot et une ponctuation qui tentent de restituer le rythme si particulier de cette parole. Les familiers des séminaires et des cours de Georges Duby le revoient, consultant de temps en temps le petit paquet de fiches constituant tout son bagage, parlant cette langue apparemment hésitante et si élaborée, à mi-chemin entre l'écriture et l'improvisation, plus près de l'écriture toutefois... les répétitions de mots accentués formant autant d'appuis pour faire rebondir la réflexion ou pour convaincre.
- 8 Les cours, les séminaires, voire les conférences, instauraient un rapport maïeutique. Au milieu d'une salle comble, lorsque Georges Duby parlait, chacun avait l'impression d'assister à l'élaboration d'une pensée, d'une pensée en acte, d'y participer même, d'assister en quelque sorte à une création comme il en est dans certains ateliers d'artiste où l'on se fait oublier mais où l'on ne perd pas une miette. On est dans l'événement. On est là. On participe. C'est un sentiment puissant.

Georges Duby - Sénanque, 27 septembre 1982.

- 9 L'année dernière, nos réflexions ont porté sur la maison et sur les rapports de pouvoir à l'intérieur de la maison et il est effectivement sorti de la précédente rencontre un matériau d'une très grande richesse pour l'histoire du privé médiéval.

- 10 Poussant plus avant notre projet, nous nous posons maintenant la question : à l'intérieur de cet espace privé, de cet univers privé, à l'intérieur de cette organisation sociale interne qui est fondamentalement grégaire - et on a bien vu l'an dernier que dans la maison on n'était jamais seul -, la seule vraie clôture est celle qui circonscrit l'espace domestique. Mais à l'intérieur de cet enclos, toutes les cloisons, lorsqu'il en existe, sont très poreuses. On ne peut pas se ménager à l'intérieur de l'espace domestique un petit champ pour soi-même. Personne n'échappe au regard, c'est un monde vraiment ouvert où l'isolement de l'individu est pratiquement impossible.
- 11 Par conséquent, au milieu de la promiscuité et sous la domination de pouvoirs qui pour n'être pas publics ne sont pas moins contraignants que ceux qui régissent la société publique, est-ce que il n'y a pas de place - c'est là notre question - pour quelque chose de plus privé ? Qu'est-ce qu'il en est de l'intime ? qu'est-ce qu'il en est du secret ? qu'est-ce qu'il en est de la personne ?
- 12 Et la question se développe : est-ce qu'on ne voit pas peu à peu, au cours des cinq siècles qui sont le champ de cette recherche sur la vie privée, entre l'an Mil et le début du xvie siècle, se tisser, se former autour de l'individu comme une membrane qui bien sûr le laisse en communication avec le groupe où il se trouve inséré mais qui malgré tout protège de mieux en mieux autour de la personne la liberté d'un petit jardin clos ?
- 13 De toute évidence, la période qui est la nôtre est celle (et là je dis des banalités) d'une intériorisation progressive (du moins c'est l'opinion commune). Et c'est durant la tranche de temps qui me concerne personnellement, à l'intérieur de l'équipe que nous formons, c'est au xie, au xiiie, au xiiiie siècles que se discerne l'émergence d'initiatives, de responsabilités individuelles de plus en plus marquées à l'intérieur du groupe, à l'intérieur des cohérences de la société domestique.
- 14 Ce phénomène tient aussi bien aux progrès de la réflexion sur les textes sacrés du christianisme qu'aux conséquences de la croissance économique, qu'à la décontraction générale qui était suscitée par cette croissance. D'une société d'héritiers qui sont agglutinés sur un patrimoine commun formé essentiellement d'immeubles, on est en effet passé peu à peu à une société où désormais compte beaucoup plus et de plus en plus l'aventure ou, si vous voulez, la fortune : aventure du chevalier, bien sûr, qui gagne la gloire et le prix, qui gagne également la femme qui lui permettra de devenir chef de maison, de se dégager du privé où il est englué, où il est soumis, pour s'établir dans une position dominante au sein de son propre privé, de sa propre maison ; mais aventure parallèle du clerc qui se hausse personnellement à l'intérieur de ces groupes privés que sont les *scholae* ; et aussi, dans le peuple, aventure du pionnier défricheur, aventure du coureur de foires. Des hommes, et des femmes aussi, qui sont seuls comme ces migrants, un homme et une femme, qu'un document clunisien du xie siècle montre venant s'établir, seuls, un peu après l'an Mil, dans un village du bord de la Saône, qui un peu plus tard se marient, fondent un ménage, fondent une maison, mais qui pendant un certain temps sont restés ainsi dégagés.
- 15 Aventures paysannes, aventures de mer, aventures marchandes - je pense à ces marins pisans qui s'enrichissaient en trois campagnes dans les îles méditerranéennes.
- 16 Donc, voyez-vous, un mouvement continu et dont la plus grande vivacité me paraît se situer dans les dernières décennies du xiiie siècle. Nous retrouvons là le même grand virage dans la chronologie, dont les archéologues de la maison nous ont montré l'an dernier l'importance. Fin xiiie : c'est vraiment à ce moment-là que, d'après les fouilles, d'après les prospections archéologiques, on peut vraiment sentir que les choses changent.
- 17 Évidemment, ce mouvement affirme, accentue l'autonomie de la personne et institue dans les moeurs un élément de *privacy* plus profond. À l'intérieur même de cette grosse molécule qu'est la maison, il y a des choses plus petites qui commencent à s'englober.
- 18 La personne, c'est une âme et tout un versant, un versant essentiel de la recherche, consiste pour nous à observer l'évolution de la spiritualité. La maturation est sans doute beaucoup plus précoce qu'on ne le croit, qu'on ne le dit, d'une dévotion qui est moins publique, qui est

beaucoup plus privée, beaucoup plus intime et personnelle. Il y a là toute une investigation qui passe par l'histoire de la culpabilité, d'un retour sur soi, d'un examen de sa propre conscience, qui passe essentiellement par une histoire de la pénitence. Et dans cette histoire de la pénitence, on retrouverait le même seuil, le même moment d'accélération, au même moment, c'est-à-dire à la fin du xiie et au début du xiiie siècle. Cette recherche-là est assez aisée parce que, pour cette période, l'étude du phénomène religieux est incontestablement la plus avancée, la mieux documentée, la plus sûre.

- 19 Seulement, cette âme, elle est incarnée et la personne c'est aussi un corps, et là on voit beaucoup moins clair. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé de tenir une seconde réunion, de nous réunir dans un lieu particulièrement propice parce qu'il a été effectivement conçu, aménagé en fonction d'une idéologie de l'Incarnation, et là de réfléchir ensemble sur le corps, sur cet organisme fermé, clos sur lui-même, réceptacle du plus intime, comme nous avons réfléchi ensemble l'année dernière sur un autre organisme clos, fermé, la maison, et qui était, lui, le réceptacle du privé. Privé... intime... nous sommes maintenant dans un degré d'approfondissement plus poussé.
- 20 Je voudrais simplement pour lancer le débat, vous dire, mais très brièvement, les questions comme je me les pose, pour la durée qui va de l'an Mil au début du xive siècle, et qui, dans notre recherche, faute d'informations, faute de documents assez nombreux et assez explicites, ne peuvent être qu'une sorte de prolégomène, d'antichambre mal éclairée à ce qui au contraire s'ouvre dans une lumière beaucoup plus nette, passé cet autre seuil : 1320-1340.

Le corps et ses parures

- 21 Je crois en effet qu'il est mieux de commencer par le second terme, par l'écorce, par ce qui constitue une première clôture circonscrivant autour du corps (comme ce qui est autour de la maison, le courtil dont parlent les documents des cartulaires aux xie, xiiie siècles), qui forme autour du corps sa première défense, sa première enceinte. Parce que le corps apparaît presque toujours enveloppé, et plus précautionneusement enveloppé lorsque il s'extrait ou lorsque il est extrait de la coquille domestique, lorsque il sort de l'enclos, lorsque il s'aventure dans l'espace public, dans l'espace des parades, des démonstrations, mais dans l'espace aussi des dangers.
- 22 Enveloppé plus soigneusement parce que justement il est voué à demeurer cloîtré, enfermé dans le privé domestique, dans le privé de la maison, est le corps des femmes. Beaucoup plus enveloppé, entortillé de voiles qui forment autour de leur corps comme une petite maison ambulante.
- 23 Je pense tout de suite à cette comtesse de Flandre qui apparaît dans un passage de la *Flandria Generosa*, qui est partie en pèlerinage pour Rome, pour un très long voyage, mais qui a fait ce voyage dans une litière fermée, dans une petite cellule, dans une petite maison mobile et n'en sortant jamais, ne montrant jamais son visage. C'est encore une évidence, c'est encore une banalité, mais la femme est nécessairement voilée. C'est ce que répètent les moralistes d'Église. Elle est voilée pour des raisons religieuses, parce que, comme le dit Yves de Chartres, « elle n'est pas la gloire ni l'image de Dieu » (c'est dans le viiiie livre du *Decretum*).
- 24 Elle est voilée pour une autre raison, parce qu'elle est un objet du privé, très précieux et qu'il faut tenir serré lorsqu'on l'exhibe mais qui apparaît aussi comme la démonstration du luxe de la société domestique, du groupe domestique auquel elle appartient. Et justement cette enveloppe doit être aussi chatoyante. Voilà donc ce qui distingue la femme : cette enveloppe.
- 25 Elle se distingue d'abord par ce voile naturel, ce vêtement naturel qu'est la chevelure. Et là encore, je me réfère à Yves de Chartres, vitupérant dans son sermon xxiv, comme tant d'autres, comme périodiquement tous les moralistes d'Église le font, les nouvelles modes masculines, l'*impudicus habitus* comme il dit, et notamment la *superflua et inordinata capillatura*, et qui dit que l'homme doit se couper les cheveux et de plus en plus ras, plus il est pur, jusqu'à arriver à la tonsure totale.

- 26 Pourquoi ? parce que par l'ordonnance divine, je cite, « l'homme a le primat sur la femme ». Ce primat, il l'abdique ostensiblement si, comme la femme, il se voile. Il ne doit pas se voiler parce que lui, il est la gloire et l'image de Dieu et il n'a pas à cacher son visage, il a au contraire à le montrer, à l'exhiber. La femme, elle, doit d'abord recouvrir son visage par cette chevelure qu'elle n'a pas le droit de couper.
- 27 Donc, distinction. Mais le corps de la femme est aussi recouvert d'une chape qui le masque entièrement, qui dans les premiers temps dissimule ou qui devrait dissimuler le jeu des membres et de tous les attraits, tous les appâts, et, je répète, qui est aussi volontiers somptueux parce que cet objet qu'est la femme est la fierté de celui qui la possède.
- 28 Et, puisqu'il est question de parure, nous allons voir que les parures s'accumulent sur le corps féminin, ce n'est pas un hasard si parmi les projets d'interventions qui ont été exposés à l'instant beaucoup portent spécialement sur le corps féminin, sinon tous. Je n'ai pas entendu dire qu'on avait parlé du vêtement de l'homme d'une manière très développée.
- 29 Donc, importance majeure, dans ce qui relève du féminin, du vêtement et de la parure. C'est vraiment la part des femmes, c'est leur meuble, c'est ce qu'elles font de leurs mains, car il est aussi de leur fonction d'apprêter, de tisser elles-mêmes ce cocon où elles vont s'enfermer - importance du trousseau, importance du coffre de mariage, et ceci à tous les niveaux sociaux bien sûr. Bonnassie, dans sa thèse, parle d'une femme de Catalogne, une paysanne aisée mais enfin qui n'est pas une princesse et dont on connaît en 1008 l'équipement : trois chemises, trois cottes, trois pelisses, mais surtout trois ceintures. Et cela me rappelle les discussions que nous avons eues l'année dernière ici à propos de ces boucles de ceinture que l'on trouve en quantité sur le site de villages disparus du Moyen Âge (on en trouve par exemple à Dracy) et qui nous frappaient dans l'exposition que Gabrielle d'Archimbault a montée l'année dernière, cette quantité, ce chapelet de boucles de ceintures. Trois ceintures, quatre fichus, un voile, un bandeau de tête - notez l'importance de ce qui recouvre, de ce qui masque les cheveux, le visage, la gorge, les parties du corps qui sont destinées quand même à sortir de l'enveloppe de temps en temps mais qu'il faut aussitôt réenvelopper.
- 30 Je pense aussi (je parle de tous les niveaux sociaux même les plus humbles) à ces pauvres bougres, au début du xive siècle, qui suaient sur le terroir très ingrat du hameau de Gréolières dans le haut pays niçois, qui n'en pouvaient plus, endettés jusqu'au cou, et qui pourtant se trouvaient obligés d'offrir à l'épousée lorsque ils se mariaient un manteau d'écarlate, qu'il fallait aller acheter très cher chez tel notaire des environs, un tissu qu'on ne fabriquait pas au village, se ruinant pour la vie, mais c'était la coutume et il fallait cela.
- 31 Donc, vêtement qui est un vêtement protecteur, qui est une sorte d'ersatz de l'enveloppe qui cerne l'espace domestique, l'espace privé, mais vêtement qui lorsque on sort du privé pour s'avancer dans l'espace public d'ostentation, est également emblème, signe distinctif qui classe.
- 32 Et là, le rôle des robes, des livrées que distribuait le chef d'une grande maison à tous les membres de la maisonnée, qui devaient être revêtues, notamment lorsque la maisonnée toute entière s'exhibait au dehors, et dont l'importance, dont la qualité, étaient soigneusement graduées en fonction de la hiérarchie des pouvoirs à l'intérieur du groupe domestique. Ces vêtements ou ces parures, leur fonction est de désigner chaque individu pour, au sein du groupe, se situer à telle place, pour remplir tel rôle, attribuer à tel ou tel individu son rang et sa fonction.
- 33 Le vêtement, nous devons nous le représenter et l'étudier comme un élément essentiel du langage social, marquant les distances, ordonnant ; à la fois manifestant la cohésion du groupe ou les alliances par tel ou tel élément, par des couleurs, mais établissant à l'intérieur du groupe des distinctions de personnes, distinguant les jeunes et les vieux, les classes d'âge, les mariés et ceux qui ne le sont pas, les veufs, soulignant les degrés d'une hiérarchie, bref établissant chacun dans son *ordo* selon des dispositions qui ne doivent pas être transgressées.

- 34 Et bien sûr, dans ce système classificatoire, la cassure principale est entre les deux sexes. D'où les vitupérations d'Yves de Chartres que je citais tout à l'heure qui font écho à celles d'Orderic Vital, de tous les pasteurs, de tous les défenseurs de l'ordre, condamnant tout ce qui va contre la *discretio ordinum* et d'abord la distinction de cet ordre primordial qui sépare le masculin du féminin. Vous avez les condamnations des hommes aux chausses trop longues qui masquent leurs membres comme le vêtement féminin et qui les font ressembler à des femmes ; condamnations des femmes qui s'ajustent trop étroitement, dont le vêtement est à l'imitation de ceux des hommes. Le vêtement masque le corps mais il doit révéler, et au premier coup d'œil, au moins la différence des sexes.
- 35 Donc, la maisonnée lorsqu'elle se hasarde en dehors de l'enceinte de la demeure, elle se montre dans sa diversité, mais elle manifeste aussi sa situation dans la société. Le vêtement est un adoub de parade. Le corps, dans l'espace public, dans l'espace festif où la société se donne en spectacle à elle-même, n'est pas seulement voilé, pas simplement désigné dans ses qualités spécifiques d'âge ou de sexe, mais il est paré. Le corps est un support d'ostentation. Et le luxe nécessaire (je le répète, à tous les étages de l'édifice social), le luxe obligé, le luxe contraignant, se manifeste d'abord en superflu vestimentaire. La part de l'inutile dans cette société, elle est d'abord là, et le goût irrépressible de se parer.
- 36 Je prends le cas des moines de Cluny. D'une manière normale, les coutumes prennent grand soin d'imposer un vêtement qui soit de qualité, parce qu'il y a la volonté de manifester la supériorité sociale, le rang, par la valeur de l'équipement. C'est parce que les clunisiens veulent apparaître au premier regard comme situés au plus haut degré de la hiérarchie des conditions terrestres que ces vêtements doivent être toujours frais, qu'au bout d'un an on les distribue aux pauvres (voir la critique de saint Bernard, ses ricanements devant le temps passé par des responsables de l'équipement de la communauté clunisienne à tâter les étoffes devant les éventaires des foires).
- 37 Mais dans la communauté clunisienne, surtout, constamment, lorsque à la fin du xiii^e siècle commencent les comptes-rendus des visites à l'intérieur des maisons de l'ordre, constamment, la condamnation : réprimer la tendance à la parure individuelle, parmi ces frères qui devraient être tous égaux, le souci de se distinguer, le souci de jeter sur le grabat une fourrure meilleure que celle du voisin, le petit colifichet qui distingue.
- 38 Et là, je pense à propos du luxe vestimentaire, il y a toute une enquête déjà très avancée qui se fonde sur des documents explicites, sur les inventaires d'archives bien sûr, mais aussi sur les descriptions littéraires : la place faite aux vêtements et à leur description dans le roman, dès qu'il apparaît, comme quelque chose d'essentiel, qui est un signe extraordinairement clair de l'importance sociale qu'avait ce superflu vestimentaire. Documents aussi qui viennent de l'image. Nous aurons l'occasion d'en parler beaucoup, de parler surtout de la critique particulière qui doit être faite à l'égard des documents iconographiques. Une enquête parvient déjà à faire apparaître les phénomènes de mode dans le bijou, dans le textile, l'évolution du goût à propos des couleurs, dans la fourrure... Et ici bien sûr, c'est aux recherches de Delort que je pense, et aussi aux commentaires que ce livre a inspirés à Marie-Christine Pouchelle, un commentaire abondant qui a paru dans une revue qui n'est pas très familière aux historiens, qui est *Le temps de la réflexion*, mais je pense qu'elle nous en parlera abondamment dans nos rencontres.
- 39 Ostentation, luxe nécessaire, mais toujours tendance à aller plus loin, orgueil, par conséquent contrôle et répression. Il existe toute une morale de la parure, dont l'étude aussi est relativement facile parce que cette morale s'exprime dans nombre de textes qui sont soit des textes normatifs, soit des textes répressifs. En effet, il appartient aux princes, il appartient aux prélats qui éclairent les princes, à tous ceux qui sont responsables de l'ordre public (et l'on voit ainsi que la manière de se vêtir hors de la maison est du ressort du droit public parce que cela manifeste les structures ordonnées du *populus*), il appartient aux princes de veiller à ce

que les ordonnances vraies, légitimes, soient effectivement manifestées sans transgression ; en particulier, de veiller à ce que ce qui revêt le corps permette de déceler du premier coup ceux que la société cantonne sur ses marges, qu'elle expulse finalement du peuple, qu'elle place à part de la loi commune. Distinguer les exclus.

40 Il y a des éléments de parure qui sont signifiants de ces exclusions, qu'il s'agisse dans notre très haut Moyen Âge de la disposition corporelle des pénitents publics, mais que l'on voit réapparaître dans les derniers siècles du Moyen Âge par ces autres pénitents publics que sont les flagellants. Il y a bien sûr ce qui distingue les Juifs des autres. Il y a ce qui distingue, ce qui devrait distinguer, les prostituées des honnêtes femmes.

41 Les princes doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas transgression, j'y reviens, spécialement des interdits touchant à la sexualisation du vêtement, mais qu'il n'y ait pas non plus transgression des barrières sociales par excès dans l'ostentation. Réprimer l'étalage du luxe, la surenchère. Et réprimer aussi ce qui peut être extravagance, imposer la mesure. C'est ce que font d'une part les lois foncières lorsque l'État, la puissance publique, prend de la consistance et commence à s'aventurer dans ce domaine. C'est ce que faisait auparavant le discours des moralistes, mais là déjà nombre d'études, et notamment celles de Monseigneur Platelle, ont été faites.

42 En effet, trop de parure c'est l'orgueil, et trop orner son corps, trop le soigner, c'est de la mollesse, c'est attribuer une valeur excessive à la chair, c'est se laisser aller à la sensualité, voire à la luxure. Mais là, la transition, le transfert, se fait de l'enveloppe vestimentaire qui peut être coupable dans le domaine de la sexualité par ce qu'elle peut rehausser de l'attrait sexuel et tendre ainsi des pièges où le désir peut se laisser prendre ; c'est passer de l'enveloppe vestimentaire, qui est tentatrice, au corps lui-même, car ce qui est condamné par les rigoristes, c'est l'attention portée à son corps, c'est trop de soin à ce que nous appelons la toilette. C'est ça qui fait glisser dans le péché. S'attifer, se peindre, se peigner est coupable. À la limite, il est coupable de se laver - la place que tient la vermine dans le propos ascétique... Et de nouveau sous-jacente, l'opposition féminin-masculin parce que ce sont les femmes qui, naturellement sensuelles et perverses, se parent et soignent leur corps, et il est viril de refuser les soins corporels : l'homme est vraiment un homme lorsqu'il pue. Laver les corps... laver le corps du nouveau-né, laver le corps des morts, c'est une affaire de femmes, une affaire domestique, une affaire d'intérieur. Le dedans, le dehors. Les vêtements, insigne public. Le corps enfermé, voilé, tenu dans l'obscurité et que à la limite il ne faudrait pas regarder. Ce qu'il y a de plus privé dans le privé.

43 Voyez comme je vous ai habilement introduits à la deuxième facette de mon ensemble de questions : le problème des rapports entretenus par le groupe domestique avec les corps qui constituent ce groupe et les rapports entretenus par l'individu avec son propre corps.

44 Pour bien poser ces problèmes difficiles, je crois qu'il faut d'abord deux considérations préliminaires. Il faut bien remarquer en premier lieu que ces attitudes à l'égard du corps sont très fortement dominées par le dualisme sur quoi prend appui la condamnation dont je viens de parler par les moralistes des soins corporels : l'idée fondamentale que la personne humaine est faite d'un corps et d'une âme, il y a d'un côté la chair, de l'autre l'esprit, il y a d'un côté le périssable, le putrescible, ce qui redeviendra poussière, il y a de l'autre l'immortalité, il y a d'un côté ce qui est aspiré vers le haut, vers la perfection, qui mérite tous les soins pour hâter cette ascension, cette purification, et il y a de l'autre côté ce qui est au contraire pesant, ce qui attire vers le bas et vers le mal.

45 Donc le corps est, dans l'idéologie dominante ou au moins celle qui nous apparaît, c'est-à-dire celle des gens qui écrivent et qui guident la main des artistes, c'est-à-dire les gens d'Eglise, le corps est méprisable, le corps est dangereux parce qu'il est le lieu des tentations, parce que c'est par lui, à travers lui que vient le mal, c'est en lui que se manifeste la mauvaiseté par la corruption, par la maladie, par la purulence, c'est aussi sur lui que s'appliquent le châtement purificateur, les peines corporelles. S'interroger sur le corps conduit immédiatement à cela :

quelles sont les peines ? La fustigation pour évacuer le mal. Les peines imposées par d'autres et les peines que l'on s'impose à soi, les macérations volontaires et le corps du Christ souffrant pour les péchés du monde qui est pris comme modèle, avec toute une étude à pousser du côté de la fascination du corps du Christ et la volonté d'identification du pécheur à celui qui apporte la rédemption.

46 Peines corporelles en ce monde, mais peines corporelles aussi dans l'autre monde. Les peines du Purgatoire sont corporelles. Et il y a là toute une gerbe d'interrogations passionnantes à propos de cet autre corps que reçoit l'âme après la mort, le corps des défunts. Les âmes en peine ont un corps, un corps souffrant, les revenants ne sont pas des ombres tout à fait, parce que le corps est nécessaire. On ne peut pas penser une personne sans son corps.

47 Et puis le corps aussi comme témoin, comme révélateur, comme accusateur, le corps accusant dans l'ordalie par exemple.

48 Donc, n'est-ce pas, il y a d'abord cette première réflexion. Mais il y a un autre genre de réflexion. Entre le corps et l'âme, il y a un rapport de contenant à contenu. Donc le corps est vu comme une enveloppe. Il est lui-même enveloppé par le vêtement, mais il est lui-même enveloppe, il est enceinte, il est une maison. Il est donc si vous voulez l'image même du privé. Il y a là tout un matériel qui m'a été personnellement apporté par la thèse, bientôt publiée, j'espère, de Marie-Christine Pouchelle, une étude qui s'est fondée sur le traité de chirurgie d'Henri de Mondeville, dont elle parlera je pense, mais vous permettez que j'en parle un peu... Marie-Christine a étudié tout le système symbolique en quoi le corps se trouve impliqué.

49 Je vais un peu me parer des plumes du paon en essayant de vous dire ce que je retiens surtout. Dans le vocabulaire... j'ai l'impression qu'Henri de Mondeville voit l'intérieur du corps comme le « domestique », il emploie le mot « domestique », et l'extérieur, c'est le « sylvestre », c'est-à-dire le « forestier », c'est le sauvage, et nous voici devant les deux pôles qui sont ceux-mêmes de l'aventure chevaleresque : la cour, la forêt. Le privé, l'aire enclose, protégée, ordonnée, opposée aux espaces de liberté, de divagation, de danger, de liberté, mais aussi de désordre et d'agression.

50 Donc le corps c'est la maison, mais c'est la maison la plus belle qu'on peut imaginer, c'est une maison de maître, vaste, aussi vaste que le monastère ou que le palais, et cloisonnée comme commencent de l'être au xiii^e siècle les maisons aristocratiques, avec une hiérarchie des espaces et une répartition fondamentale des fonctions. Non pas cette division qui nous est apparue au cours de nos discussions de l'an dernier, entre la chambre et la salle, mais comme dans les monastères cisterciens, comme ici à Sénanque, il y a une partie noble et une partie qui l'est moins. Elles sont séparées par une paroi qui correspond à cette paroi qui dans la société sépare ceux qui travaillent des autres. Pour le chirurgien Mondeville qui, lui, a ouvert des corps, qui a jeté un regard dans le corps, un regard téméraire, un regard indiscret, cette cloison est le diaphragme qui isole un haut et un bas. La partie basse destinée à servir, étant dominée, roturière, rugueuse, est la fonction nourricière, alimentant la partie haute, habitée par les organes nobles (là aussi le vocabulaire est expressif) qui sont plus délicats, plus fragiles, qui sont de fonction spirituelle - l'œil par excellence. Dans chacune de ces deux parties, il y a ce que Mondeville appelle un « four ». Celui du bas concocte les humeurs nutritives, comme ce grand feu de cuisine en contrebas de la salle dans l'édifice du xiii^e siècle, à l'intérieur de l'enceinte castrale de Caen, que Michel de Boüard a fouillé et que l'on appelle l'Échiquier - il y avait deux parties, en dessous la cuisine avec le feu, au dessus la salle où les gens bien consommaient ce qui avait été préparé. C'est exactement l'image du corps selon Mondeville. Et en effet le four du haut n'est plus de combustion lente pour les soupes, pour les nourritures paysannes, pour la daube dont parle Gabrielle d'Archimbault, mais c'est au contraire un feu éclatant, un feu de grillades, un feu de nourritures nobles, un feu rutilant comme celui des cheminées dans les salles pour les cristallisations, pour les illuminations, pour la joie.

- 51 Ce four supérieur, c'est le cœur, le roi, le chef de la maison et c'est en lui que s'opère, comme dans l'Église à l'intérieur de l'espace monastique, le passage du matériel au spirituel. C'est là dans le haut, du côté de l'air, du côté du feu, que l'esprit se dégage de la combustion et de la distillation des humeurs.
- 52 Mais l'enceinte de cette maison qu'est le corps est aussi infrangible que la clôture qui enveloppe l'espace domestique, l'espace de la vie privée, que cet enclos que les lois barbares et puis toutes les lois qui ont succédé protégeaient contre les fractures. L'enceinte du corps est une clôture plus secrète, plus intime, et qu'il est interdit de briser. Le grand tabou qui, au temps de Mondeville, rejetait les chirurgiens du côté des bouchers, du côté des bourreaux, de ceux qui font couler le sang.
- 53 Si l'on parle du corps, il faut bien sûr parler du sang et de toute la valeur qui lui est attribuée par l'imaginaire, c'est-à-dire cette valorisation de cette substance domestique, privée. À la limite, et notamment dans les croyances des paysans de Montailou, le sang c'est l'âme, comme d'ailleurs dans certains passages de l'Ancien Testament. Par conséquent, la répression dans tous les codes, la répression violente de l'effusion de sang, le crime de sang... dès que le sang coule, qu'il y ait intention ou pas, les peines prévues par le code sont triplées, quadruplées. Et aussi la grande réticence à infliger des châtiments qui impliquent que le sang coule. Dans le système pénal du Moyen Âge primitif, il y a cet interdit qui entre en jeu.
- 54 Donc, aussi, toutes les précautions qu'il faut prendre lorsqu'on risque de faire couler le sang ou lorsqu'on le fait volontairement couler, précautions prises lorsque on saigne les moines, lorsque on les rase dans la Règle de saint Benoît. Pour les saignées ou pour les rasages, la Règle de saint Benoît prévoit un lieu déterminé, très extérieur aux espaces monastiques, du côté de l'impureté, du côté des latrines. Et cette question : qu'est-ce qu'on va faire du sang répandu ? Où est-ce qu'on va le mettre ? Bien choisir le jour, bien choisir l'heure pour évacuer autant que possible le maléfique. Il y a aussi tout ce qui est vu comme vénéneux, comme porteur de corruption, dans le sang menstruel.
- 55 Donc le corps représenté comme un petit monde, microcosme, réplique du grand, qui est comme lui ordonné, en correspondance, en ordonnance correspondante, comme lui fermé sur lui-même et son intérieur sombre, mystérieux, chaud, protégé contre les intrusions par des interdits plus rigoureux encore que ceux qui sauvegardent les immunités de la demeure.
- 56 Le corps, c'est un privé, c'est une maison-forte. Corps forteresse. Dans Mondeville, toute une série de métaphores portent l'idée de défense, de bouclier, de rempart. Dans le texte latin de l'ouvrage, toutes les variations sur des verbes comme *circumdare*, *circumvolvere*... un circuit, une enceinte, ou plutôt des enceintes concentriques, depuis ce qui correspond à la chemise du château, aux fossés, aux palissades extérieures, jusque au réduit défensif, au donjon.
- 57 Le corps est donc un refuge, mais un refuge menacé, qu'il faut garder, et la protection doit s'exercer spécialement aux ouvertures, aux pertuis par lesquels la corruption du monde risque de s'infiltrer. L'appel des moralistes de l'époque à veiller sur ces fenêtres que sont les yeux, les oreilles, les narines : c'est par là que la tentation s'imisce, et le péché, la pourriture. Donc une garde vigilante, une porterie, comme aux portes de la demeure, comme aux portes d'un monastère. Le corps féminin plus entrebâillé, plus poreux, plus menacé... Dieu a d'abord créé Adam. Le corps d'Ève n'est que le reflet de celui d'Adam, mais puisque c'est un reflet il est inversé comme dans le miroir. Et pour Mondeville, pour tous ceux qui l'ont lu, l'appareil de la génération est analogue chez l'homme et chez la femme mais chez celle-ci il est retourné, il est introverti donc plus dissimulé, plus secret, plus privé (les *secreta mulierum*). Mais d'une part ce qui est secret, c'est ce qui est suspect, ce qui est inquiétant, c'est le mal qui se cache. Et d'autre part, c'est une brèche. La femme est corporellement moins défendue, ce que dit très clairement Hildegarde de Bingen (pour elle, les femmes sont *apertae, fenestrae*). Le sexe vu comme une faille, qui requiert une attention plus grande et c'est à l'homme que revient d'assurer cette surveillance. Physiologiquement, la femme, par son corps, est vouée à être

enfermée dans une enceinte supplémentaire qui complète son insuffisance. Elle est enfermée dans le privé et si elle en sort, elle doit être voilée, elle doit être protégée par un mur. Elle n'en sort que sous escorte masculine, sous gouvernement masculin. La femme est astreinte au retrait, à la pudeur, elle est moins libre de se dénuder.

58 Et c'est ainsi qu'on peut aborder la question que je posais tout à l'heure, s'interroger sur l'attitude du groupe ou de l'individu face au corps, le problème de la décence, le problème de la pudeur. Et qu'en est-il de la nudité ?

59 Eh bien, dans l'espace public, l'un des interdits principaux c'est qu'il ne faut pas paraître nu, qu'on ne paraît que vêtu. Celui qui va nu manifeste qu'il est en dehors de l'ordre, c'est un fou ou bien c'est un sauvage ; c'est le maximum de l'étrange pour revenir à l'opposition privé/étrange.

60 Il reste pourtant l'usage du bain public. Ici, justement, méfiance des moralistes. Le bain, le bain mixte est l'occasion de dévergondages. Pour Burchard de Worms, c'est au bain que les hommes ont l'occasion de s'approcher de trop près des femmes. Et trois siècles plus tard, en 1282, les visiteurs de l'Ordre de Cluny dénoncent dans le prieuré de Domaine, en Dauphiné, un des moines qui était coupable d'avoir pris les bains d'Aix, parce qu'il avait des rhumatismes, en compagnie féminine.

61 Lorsque Lambert d'Ardres parle de l'épouse du châtelain d'Ardres, une petite fille qui n'était pas encore nubile, qui jouait encore à la poupée et qui aimait à se baigner dans l'étang, devant le château, sous les yeux de toute la maisonnée, il précise : elle était en chemise, elle ne se baignait pas nue. Elle était blanche comme un cygne, donc très pure. Pudeur.

62 Donc, dans l'espace public ne pas se montrer nu. Mais qu'en était-il dans le privé, à l'intérieur de la maison ? Il est certain que, et notamment dans cette partie plus intime de la maison qu'est la chambre, on se met à l'aise. On se dégage de l'adoub fonctionnel et de parade. Je pense au chevalier qui se délasse et que l'on délace. C'est le rôle des femmes de la maison, autour du patron ou autour de ses hôtes, comme des soigneuses ou des soignantes, décortiquant le personnage masculin de sa cuirasse, le massant, le tastonnant, grattant les dos.

63 Donc, on se dépouille un peu dans la maison. Il est certain aussi qu'on se lave, qu'on se lave au monastère, dans le palais, au moins jusqu'au xie siècle. Je ne sais pas si plus tard les injonctions des moralistes n'ont pas eu assez de succès pour restreindre l'usage du lavage. Jusqu'au xie siècle, sur le modèle des maisons romaines, il y a des installations balnéaires dans toutes les grandes demeures, avec cependant un peu d'inquiétude et beaucoup de méfiance.

64 Selon les usages de Cluny (le monachisme clunisien est un monachisme propre, beaucoup plus que le cistercien), il y a des ablutions journalières, mais ce qu'on lave c'est uniquement ce qui se montre hors du vêtement : ce sont la figure et les mains. Les pieds, c'est le samedi seulement, et le bain complet deux fois par an, pour Noël et pour Pâques, pour les deux moments de renouveau et avec de grandes précautions pudiques : il faut garder les *pudenda* masquées.

65 L'ascétisme de Cîteaux a fait restreindre ces usages. C'est ce qui explique que sainte Hildegonde ait pu garder son sexe secret jusqu'au grand lavage, le seul à Cîteaux, celui du corps défunt.

66 Donc, pudeur à l'intérieur de l'espace domestique. Les regards jetés sur la pucelle qui se baigne, dans les textes littéraires, sont quand même montrés comme indiscrets. Et il est assez curieux de voir le temps que mettent les époux des Mélusines pour découvrir que leur femme est à demi reptilienne. Les amours voluptueuses, celles par exemple de Béatrice de Planissol, à Montaillou, elles ont lieu la nuit ou bien à la cave, dans l'ombre.

67 Couche-t-on nu ? Le Roy Ladurie pense que oui, se fondant sur les confessions de Montaillou et pensant aussi à tout l'attirail de couettes, parce que le lit, lui, est vêtu et s'il est tellement vêtu, *vestitus*, n'est-ce pas pour accueillir des corps dévêtus ?

68 Moi, je ne suis pas sûr. Il est évident que selon les règlements monastiques on dort habillé. La règle de saint Benoît l'impose et les Cisterciens comme les Chartreux la respectent à la lettre. Le moine, le soir, ne retire rien de son vêtement. Ce n'est pas un lit qu'il occupe au dortoir ou

dans la cellule, c'est une litière. À Cluny, il est prescrit de ne pas se dénuder totalement, de garder la chemise et de se hâter au réveil de revêtir la coule avant de rejeter les couvertures. On sent très fort le souci de garder du péché, de garder de la tentation de jouer avec son corps la nuit, dans le moment périlleux qui est le temps de la tentation et de l'épreuve.

69 Mais justement, est-ce que cette armure-là n'est pas proprement monastique ? Je n'en suis pas sûr, parce que voyez Tristan et Yseult, lorsqu'ils sont découverts endormis dans la loge forestière, je cite : « sa chemise eut Iseult vêtue. Si elle fut en ce jour nue, merveilleux leur fut leur malheur »; et Tristan a gardé ses braies. Cela veut dire que la nudité n'est que pour l'amour, et encore...

70 Là, il y a un texte que je me réserve de commenter dans mon séminaire à Paris, qui est un passage de Benoît de Sainte-Maure dans l'Histoire des ducs de Normandie, qui est très éclairant. C'est l'épisode de l'engendrement, de la conception de Guillaume le Conquérant. Le duc Robert, encore jeune, non marié, cherchant des femmes, cherchant des donzelles, dit le texte, partout, à tout moment, pour s'ébattre. Ce qui est intéressant, d'abord, c'est la tentation. Il va en chasse et il tombe sur un groupe de lavandières. C'est un jour d'été, il fait chaud, et la future mère de Guillaume le Conquérant est parmi elles. Elle a retiré son drap, dit le texte, et le bリアud ne recouvre pas ses pieds - et à peine ses jambes - qui apparaissent beaux et blancs. Vous voyez que l'aiguillon du désir, comme au xixe siècle, c'est le pied et le commencement de la jambe nue.

71 Cela en dit long d'ailleurs sur le vêtement féminin. « Blanche et grasse », est-il dit d'elle. Robert, donc, est séduit et il obtient par ses envoyés que le père la lui livre. Elle se prépare bien sûr pour lui plaire. » Elle a fait robe fraîche tailler, belle, bien faite et bien séante et à son corps bien avenante ». Les robes ne sont pas des sacs, il faut qu'elles soient taillées, il faut qu'elle aillent.

72 Elle refuse d'autre part de se rendre au palais la nuit, à la sauvette. Elle réclame pour son honneur un palefroi et elle s'apprête de nouveau, une très belle chemise par dessous une pelisse de gris, de fourrure, et « fraîche, sans lacets, seyant au corps » (et surtout aux bras : l'importance des manches...), plus un court manteau et une chaîne d'argent sur la tête.

73 Elle est ainsi conduite, en cortège comme il se doit, par des hommes jusqu'à la chambre peinte. Et ici, cela devient très important, le duc se couche le premier, après la conversation, après le débat en paroles qui, selon les règles de la courtoisie, doit être inaugural. Puis Arlette à son tour se déshabille et retire la pelisse. La chemise, elle la fend du col aux pieds, exhibant son corps. Dans ce rituel de courtoisie, elle montre son corps à celui qui est son amant, « tire ses bras rapidement ; le cierge brûle clairement », à la lumière donc « le corps paraît très bien fait ». Et à Robert, il paraît plus beau que tous ceux que le duc avait vus pendant sa vie, vêtus et nus (donc il en avait vu d'autres si je puis dire), « et moult remire sa grande beauté ».

74 Et la question : « pourquoi est-ce que tu as fendu ta chemise ? ». Réponse : « il n'est pas convenable que le bas de ma chemise qui touche à mes ongles soit tout à l'heure au niveau de votre bouche ».

75 Donc, couchés en chemise même pour l'amour. Simplement, au lit. « Renversée », comme dit Wace, la chemise... Exigence de pudeur. Le corps dangereux, porteur de tentation. Culpabilité du désir mais le désir tout de même.

76 Et pour cela un dernier point : la nudité dans l'imaginaire, dans ce que nous pouvons atteindre, nous historiens, de l'imaginaire, c'est-à-dire dans l'art. Il me semble que, jusqu'à l'extrême fin du xiii^e siècle (évidemment, ce qui peut-être existait mais qui pour nous est à jamais perdu, c'est l'art profane), il ne nous est parvenu que l'art sacré. Toutefois en ce domaine, il y a deux thèmes qui appelaient à la représentation des corps dévêtus mais des corps purifiés, des corps glorieux : le thème du Paradis (Adam et Ève) et le thème de la résurrection des morts.

77 Dans la renaissance du xiii^e siècle, il semble que la poussée d'humanisme antiquisant ait quelque peu déculpabilisé et ait provoqué à l'exhibition du nu. À Autun, Ève montre un corps bien sûr peccamineux, mais elle le montre non sans complaisance, il me semble. Seulement,

quelle conclusion en tirer pour les questions que nous nous posons ? Il est certain en tous cas que, passé 1200, de plus en plus nettement, le corps, le corps jeune, est montré par l'artiste comme réconcilié dans sa plénitude et comme lavé. Mais, je vous prie de me pardonner de vous apparaître un peu trop enclin au lyrisme en songeant aux ressuscités de Bourges, par exemple, ou bien à l'Eros d'Auxerre, ou encore à l'Adam du Jubé de Notre-Dame.

78 Je pense qu'il est vraiment temps que je termine cet exposé qui est un exposé problématique et c'est simplement pour situer le cadre de réflexion. Ce sont des questions que j'ai posées, des questions qui sont nombreuses et beaucoup bien sûr vont rester sans réponse. J'aimerais quand même qu'on y revienne lorsque tous les thèmes précis seront abordés, lorsque chacun d'entre vous prendra à son tour la parole. J'aimerais qu'on ait à l'esprit un certain nombre d'interrogations que j'essaie de formuler.

Notes

1 Première rencontre. Intervenants, dans l'ordre des communications : Georges Duby (Introduction), Gabrielle d'Archimbault (A propos de l'exposition qu'elle avait installée à Sénanque : « Aujourd'hui le Moyen Age. Archéologie et vie quotidienne en France méridionale »), Michel Fixot (L'habitat aristocratique), Jean-Marie Pesez (Habitat et foyer), Claudie Amado (Femmes et maisons languedociennes au xii^e s.), Michèle Perret (Palais imaginaires dans la littérature médiévale), Danièle Régnier-Bohler (Représentations du gynécée dans la littérature médiévale), Christiane Marchello-Nizia (Les lieux du féminin dans la littérature des xiv^e et xv^e s.), Philippe Contamine (Une résidence aristocratique : le château Gaillon), Charles de la Roncière (Les espaces familiaux à Petroliano en Toscane), Christiane Klapisch (Résidence, dot, veuvage en Toscane). Bilan par Georges Duby et Philippe Ariès puis par Dominique Barthélemy et Guy Lobrichon. Outre les intervenants, quelques invités participaient aux discussions, par exemple Jean Batany (il reviendra les deux années suivantes), Pierre et Hélène Toubert.

2 *Histoire de la vie privée* (5 tomes, dir. Ph. Ariès et G. Duby), Seuil, 1985. Outre Georges Duby, quatre de la vingtaine de participants aux trois rencontres de Sénanque seront les auteurs du volume réservé au second Moyen Age (tome 2, *De l'Europe féodale à la Renaissance*, Seuil, 1985) : D. Barthélemy, Ph. Braunstein, Ph. Contamine, D. Régnier-Bohler, Ch. de la Roncière.

3 Deuxième rencontre : Georges Duby (Le corps et ses parures. Introduction), Michèle Perret (Coiffure féminine), Christiane Marchello (Stratégie du costume au xv^e siècle. Ce qu'il en coûte de faire de son corps), Philippe Braunstein (L'autobiographie et le costume à travers un manuscrit du début du xvi^e siècle), Marie-Christine Pouchelle (Chirurgie. Les soins du corps et la coquetterie. Parures comme don et contre-don. Les gages d'amour. La nature dans la parure), Marie-Thérèse Lorcin (Le corps et les parures dans les fabliaux. Le corps du vilain), Danièle Régnier-Bohler (Le nu littéraire, perception de la nudité), Danièle Iancu (Le trousseau d'une jeune juive à la fin du xv^e siècle), Philippe Contamine (Distinctions et décorations), Gabrielle d'Archimbault (Etat des données sur les costumes civils), Charles de la Roncière (Le vêtement féminin. Une garde-robe féminine à Florence au xiv^e siècle), Françoise Piponnier (Le costume en Bourgogne), Noël Coulet (Le corps étranger). Conclusions par G. Duby.

4 Avec l'accord, l'aide et la relecture de Madame Andrée Duby, grâce à qui ce texte a pu être publié.

5 Lecture d'un texte de M. Pastoureau : « La hiérarchie des couleurs : nouveaux systèmes et nouvelles sensibilités au xiii^e s. ». Participation dans les discussions de D. Barthélemy, J. Batany, G. Lobrichon, J.-P. Peter. Dans l'ordre des interventions : G. Duby (La perception visuelle. Introduction), M.-Th. Lorcin (Vision et couleur), D. Régnier-Bohler (L'acte de perception visuelle dans quelques systèmes narratifs), Ph. Braunstein (Le paysage comme apparition « construite » — peinture et récits de voyage de la fin du Moyen Âge), Ch. de la Roncière (La couleur chez les teinturiers et les peintres au xiv^e s.), M.-Ch. Pouchelle (La

couleur à travers le Journal d'un bourgeois de Paris pendant la guerre de Cent ans), D. Iancu (La couleur et les signes distinctifs portés par les Juifs provençaux).

Pour citer cet article

Référence électronique

Claudie DUHAMEL-AMADO, « Un séminaire : Sénanque », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 8 | 1998, mis en ligne le 03 juin 2005. URL : <http://clio.revues.org/index1331.html>

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle